

Carte sanitaire 2023 – Services hospitaliers du GDL

Document de synthèse

Au 1er juillet 2023, la loi hospitalière modifiée du 8 mars 2018 planifie, en son annexe 2, un nombre maximal de 3 040 lits pouvant être autorisés au niveau national : 2 233 lits aigus, 720 lits de moyen séjour et 87 lits de soins de longue durée.

Les autorisations qui ont été délivrées depuis 2019 concernent 2 772 lits dont : 2 105 lits aigus, 580 lits de moyen séjour et 87 lits de soins de longue durée. 91,2% du maximum de lits planifiés par la loi hospitalière, selon l'annexe 2, ont été autorisés.

En 2023, 2 640 lits hospitaliers sont installés dont : 2 022 lits aigus, 551 lits de moyen séjour et 67 lits de longue durée. 95,2% des lits autorisés ont été installés.

Entre 2021 et 2023, on constate une légère diminution des lits installés passant de 2 667 à 2 640 lits, soit une différence de 27 lits dont 20 lits aigus et 7 lits de moyen séjour.

• Lits planifiés/autorisés/installés – situation générale au 01.07.2023

	Nombre lits planifiés	Nombre lits autorisés	Nombre lits installés	% lits planifiés non autorisés	% lits autorisés non installés
Soins aigus	2 233	2 105	2 022	5,7%	3,9%
Moyen séjour	720	580	551	19,4%	5,0%
Longue durée	87	87	67	0,0%	23,0%
TOTAL	3 040	2 772	2 640	8,8%	4,8%

• Lits autorisés/installés – focus par établissement, situation au 01.07.2023

	Lits autorisés		Lits installés		Lits autorisés non installés	
	Nombre		Nombre		Nombre	% du total
CHdN	357		357		0	0.0%
CHL	597		589		8	1.3%
CHEM	631		534		97	15.4%
HRS	730		704		26	3.6%
INCCI	20		19		1	5.0%
CFB	2		2		0	0.0%
CHNP	247		247		0	0.0%
RHZ	73		73		0	0.0%
HIS	40		40		0	0.0%
Colpach	60		60		0	0.0%
Haus OMEGA	15		15		0	0.0%
TOTAL	2772		2640		132	4.8%

Lorsque des écarts sont constatés entre les lits autorisés et les lits installés, des explications ont été sollicitées auprès des établissements concernées. Ces précisions sont indiquées pour chaque service concerné. Les principales raisons évoquées sont :

- des contraintes architecturales (bâtiment à rénover, agrandissement prévu...)

- des variations d'activité

Explications apportées par les établissements :

- CHEM :

Le CHEM se trouve dans une phase intermédiaire en vue d'optimiser des ressources pour faire face à la situation complexe des 3 sites.

La vision finale est de recentrer les activités par site :

1. Esch : activité aiguë et non-programmée
2. Niederkorn : activité chronique et programmée
3. Dudelange : site de rééducation.

Compte tenu des limites architecturales, le CHEM agit actuellement selon l'évolution des chiffres d'activités jusqu'au déménagement dans le Südspidol.

- CHL :

Le déploiement de la totalité des lits autorisés sur le site de la Kannerklinik dépend de l'avancement des travaux d'extension.

• Lits autorisés/installés – focus par service, situation au 01.07.2023

Il y a 17 services dans lesquels des lits autorisés ne sont pas installés : 156 lits / 5,6% du total

NB : comme des lits ont été par ailleurs installés en dépassement des lits autorisés, la proportion diffère de celle présentée dans la situation globale par établissement

- Cardiologie interventionnelle et chirurgie cardiaque : 1 lit (5,0%)
- Cardiologie : 15 lits (12%)
- Chirurgie viscérale : 1 lit (1%)
- Gastro-entérologie : 12 lits (14%)
- Hospitalisation de longue durée médicale : 20 lits (100%)
- Médecine de l'environnement : 2 lits (100%)
- Médecine interne générale : 8 lits (7%)
- Néonatalogie intensive : 6 lits (27%)
- Neurologie : 19 lits (24%)
- Oncologie : 7 lits (5%)
- Orthopédie : 5 lits (3%)
- Pédiatrie spécialisée : 2 lits (7%)
- Rééducation gériatrique : 19 lits (9%)
- Soins intensifs et anesthésie : 3 lits (3%)
- Soins palliatifs : 10 lits (18%)
- Traumatologie : 19 lits (15%)
- Urologie : 7 lits (11%)

5 services dans lesquels des lits sont installés en dépassement du nombre de lits autorisés : 24 lits

- Chirurgie vasculaire : 5 lits
- Gériatrie aiguë : 6 lits
- Pédiatrie de proximité : 6 lits
- Pneumologie : 1 lit
- Psychiatrie aiguë : 6 lits

- Développement de l'hospitalisation de jour (HDJ) chirurgicale, non chirurgicale, de psychiatrie, de pédiatrie, de rééducation gériatrique, de réhabilitation post-oncologique et physique, de réhabilitation psychiatrique, de PMA et des postes de dialyse

Etablissements hospitaliers	Lits/places autorisés	Lits/places installés	Précisions sur lits/places HDJ non installés
CHdN	100	100 (100%)	
CHL	153	110 (71,9%)	5 lits HDJ chirurgicale, 38 lits HDJ non-chirurgicale, 8 lits HDJ endoscopie, 2 lits HDJ labo du sommeil
CHEM	138	90 (65,2%)	28 lits HDJ non chir (60,9%), 4 postes de dialyse, 6 lits HDJ pédiatrie, 10 lits HDJ rééducation gériatrique 6 lits HDJ médecine de l'environnement
HRS	194	194 (100%)	
INCCI	14	14 (100%)	
CFB	5	5 (100%)	
CHNP	45	30 (66,7%)	
HIS	10	10 (100%)	
CRCC	20	20 (100%)	
TOTAL	679	573 (84,4%)	

Remarques :

- Les lits-portes sont exclus
- CHEM : Pour les nombres de lits HDJ du service d'hospitalisation de jour non-chirurgicale installés et autorisés sont incorporés également les lits HDJ du laboratoire du sommeil et ceux de la médecine de l'environnement
- CHL : Pour les nombres de lits HDJ du service d'hospitalisation de jour non-chirurgicale installés et autorisés sont incorporés également les lits HDJ de gériatrie aigue de Eich, les lits HDJ du laboratoire du sommeil et ceux d'endoscopie.

- **Lits-portes autorisés/installés – focus par établissement, situation au 01.07.2023**

Etablissements hospitaliers	Lits-portes autorisés	Lits-portes installés
CHdN	4	4 (100%)
CHL	5 lits-portes adultes 4 lits-portes pédiatriques	5 lits-portes adultes (100%) 3 lits-portes pédiatriques (75%)
CHEM	6	6 (100%)
HRS	8	8 (100%)
TOTAL	27	26 (96,3%)